

**INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE**



Mallette Ecole d'arbitrage Temps 4

Les sanctions disciplinaires



Déroulement de la session de formation:

1- Avant-propos

2- Les sanctions préambule

3- Quand et pourquoi mettre une sanction ?

4- Critères de décision (stabilisation)

Avant propos

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE





Ce document doit permettre au formateur de juges arbitres de transmettre des connaissances où l'apprenant est un acteur à part entière de sa formation.

Ce document est un outil très succinct pouvant être adapté et modifié en fonction du public concerné.

Ce document n'est pas un modèle mais un exemple de ce qui peut être mis en place en matière de formation.

Les sanctions Préambule

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE





✓ 3 fondamentaux

Une faute ne doit jamais profiter à celui qui l'a commise.

L'arbitre ne doit pas laisser faire des gestes irréguliers.

L'arbitre doit protéger les joueurs.



✓ Comment sanctionner une faute ?

En sifflant un jet franc ou un jet de 7 mètres → **décision sportive**

- Jet franc suite à une faute du défenseur
- Jet franc suite à une faute de l'attaquant (marcher, dribble irrégulier, etc.)
- Jet de 7 mètres
- Renvoi du gardien

En général, cette sanction « sportive » suffit.



✓ Comment sanctionner une faute ?

Et dans certaines situations, une faute de jeu peut être occasionnée par un geste antisportif

- Ceinturer
- Pousser
- Frapper le ballon
- Se servir des bras
- Tirer le maillot
- Accrocher le bras
- Et bien d'autres

Dans ce cas en plus de la décision sportive, une sanction personnelle doit être appliquée

➔ **Décision Disciplinaire**

✓ Quelles sanctions disciplinaires connaissez-vous ?



**Avertissement
(carton jaune)**

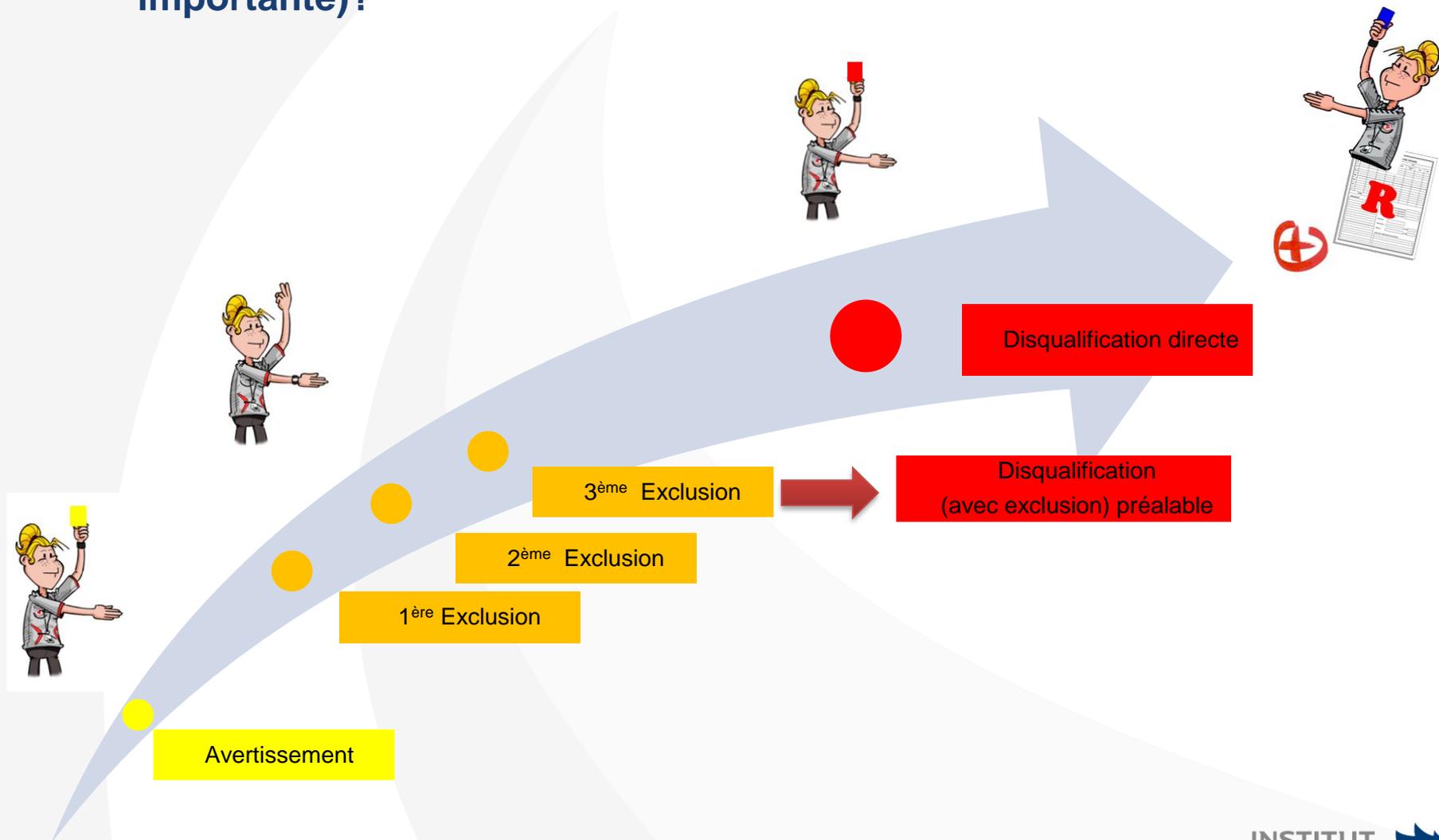


**Exclusion
2 min**



**Disqualification
(carton rouge)**

- ✓ Connaissez-vous l'ordre de priorité (de la moins importante à la plus importante)?



Quand et pourquoi mettre une sanction ?

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE



- ✓ Former des groupes de 3 personnes minimum.
- ✓ Chaque groupe peut utiliser tout le matériel qu'il jugera utile : un terrain de jeu, ballons, plots pour délimiter l'espace de jeu si besoin, matériel de l'arbitre, etc.
- ✓ Dans chaque groupe, il faudra 3 « acteurs » minimum : un juge arbitre, un attaquant, un défenseur.
- ✓ Chaque groupe a 5 à 10 minutes pour mettre en scène le thème tiré au sort ou imposé par l'animateur

IMPORTANT

:

Il s'agit de mettre en scène (faire du théâtre) une situation ou un thème.
Ne pas mettre en danger l'autre lors de l'action.





✓ Dans chaque groupe, l'arbitre devra

- Donner la décision sportive associée à la situation mise en scène (coup de sifflet, gestuelle, déplacement)
- Donner la décision disciplinaire par la gestuelle associée (+ une gestuelle explicative/justificative de la faute pour les arbitres non débutants)

- ✓ 1^{er} pied volontaire
- ✓ Ceinturer
- ✓ Tirer le maillot
- ✓ 1^{er} non respect des 3m
- ✓ Pousser
- ✓ Accrocher le bras
- ✓ Retenir un joueur
- ✓ Déconcentrer l'adversaire
- ✓ Défendre agressivement
- ✓ Couper la zone pour défendre
- ✓ Lancer la balle
- ✓ Frapper le ballon

Liste non exhaustive !



✓ **Chaque groupe propose sa mise en scène**

1- si thème différent pour chacun des groupes

Retour avec l'ensemble des jeunes après chaque passage

2- si thème commun à tous les groupes

Retour avec l'ensemble des jeunes après le passage de tous les groupes



- ✓ **A partir d'un questionnaire, le formateur devra amener l'arbitre et l'ensemble du groupe à justifier**
 - La décision sportive
 - La décision disciplinaire
- ✓ **Le questionnaire doit être orienté et en relation avec les 4 critères de décision sans parler clairement des « critères de décision ». Attention, la liste comprend des irrégularités et des comportements antisportifs. Les critères de décision serviront uniquement pour les irrégularités.**

Exemple de questionnaire

- Quelle est l'activité du porteur de balle ? Que fait le porteur de balle ? (déplacement, action avec la balle, ...)
- Quel est le déplacement du défenseur ?
- Où est placé le défenseur par rapport à l'attaquant ?
- Quelle action défensive réalise le défenseur et qu'utilise-t-il ? (avec un bras, avec deux bras, avec sa jambe, ...)
- Et bien d'autres ...
- Rejouer la scène si nécessaire ...

Critères de décision (stabilisation)

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE



- ✓ 4 critères de décision pour aider l'arbitre à appliquer une sanction disciplinaire : Avertissement / Exclusion « 2 min »

Position du joueur qui commet la faute

Où se trouve le joueur qui commet la faute par rapport à l'adversaire ?

En face, de côté ou dans son dos ?

Partie du corps touchée

Quelle partie du corps de l'adversaire est touchée par le joueur fautif ?

Le bras tireur, le torse, le dos, le cou, la tête, la nuque, la jambe, etc. ?

Force du contact

Avec quelle force (intensité) est produit le contact/la faute sur le corps de l'adversaire en mouvement ?

Conséquence de la faute sur l'adversaire

Comment se retrouve l'adversaire ? Perte de l'équilibre ?

Perte du contrôle de la balle ?

Son déplacement est-il gêné ou empêché ?



Conclusion

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE





L'arbitre protège le joueur.

Il sanctionne toutes les irrégularités réalisées ou potentielles qui mettent ou pourraient mettre en danger l'intégrité physique du joueur.

Merci de votre attention

**INSTITUT
FORMATION
EMPLOI**
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE



INFORMATIONS

COMMISSION
ARBITRAGE
LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE



COMPOSITION DE LA CTA 2020-2021

NOM		PRENOM	FONCTION	MAIL	TELEPHONE
CARNEAU		Laurent	Vice-président chargé de la formation	laurentcarneau@gmail.com	06 98 06 06 61
DANCHAUD		Jean Yves	Responsable du pôle JA	jean-yves.danchaud@wanadoo.fr	06 85 46 48 86
DELHAYE		Mathieu	Président	5400000.cta@ffhandball.net	06 12 64 26 57
BELORGEY		Fabrice	Bassin de pratique Eure et Loire(28)	Fabricebelorgey.hand@gmail.com	06 34 02 23 40
JOLY		Steven	Bassin de pratique Loir et Cher (41)	pekker41@gmail.com	06 40 14 71 79
DURAND		Marie France	Responsable du pôle suivis	durandmf@wanadoo.fr	06 72 27 83 31
VILLAIN		Joel	Bassin de pratique Loiret (45)	villain.joel@orange.fr	06 19 47 40 49
PIERRON		Frédéric	Bassin de pratique Indre et Loire (37)	Arbitragehb37@gmail.com	06 29 78 15 87
DEVAUX		Noas	Salarié, Responsable du pôle JAJ	noas.devaux36@gmail.com	06 14 56 98 35
PIZZIO		Sylvie	Bassin de pratique Indre (36)	sylvie.pizzio@bbox.fr	06 70 04 63 61
RENAUD		René	Bassin de pratique Cher (18)	rene.renaud@neuf.fr	06 72 56 84 46
CHOFFY		Fabrice	Chargé de désignation	designation.cta@centre-handball.com	06 76 92 87 21
WEBER		Olivier	Salarié, Responsable du pôle formation	5400000.OWEBER@ffhandball.net	06 81 00 31 94
GIRARD-FABRE		Charlotte	Référente Féminisation	Charlotte-girard@laposte.net	06 16 61 93 51
FABRE-AFCHAR		Savice	Membre de la commission	savice.fabre@yahoo.fr	06 80 67 88 76



Composition et coordonnées de la CTA

		Secrétariat + Développement CTA		
COUIC	Nolwenn	Salariée, Secrétaire de la commission	5400000.NCOUIC@ffhandball.net	02 38 53 89 29
PERRIN	Jérémie	Salarié, Développement de la commission	5400000.JPERRIN@ffhandball.net	06 03 74 19 03

SITE OFFICIEL DU TERRITOIRE

<https://www.centre-handball.com>

Adresse mail de la CTA

5400000.cta@ffhandball.net

Adresse mail du responsable du Pôle JAJ

noas.devaux36@gmail.com

